

# JOURNÉE DE LA PROTECTION DES DONNÉES AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION ÉTATIQUE

Le **5 octobre 2017** de 9.00 à 16.45  
à l'auditorium du Cercle-Cité, Place d'Armes, Luxembourg

## **Première partie : de 9.00 à 11.30**

- 1.** Allocution de bienvenue et message du gouvernement  
« Datschutzverantwortung, fir eng modern öffentlech Verwaltung am Vertrauen vun de Bierger »  
**par M. Xavier BETTEL**, Ministre d'Etat, Premier Ministre

---

- 2.** Key-note du Contrôleur Européen  
« Beyond compliance, putting Data protection accountability into practice »  
**par M. Giovanni BUTTARELLI**, European Data Protection Supervisor /  
Contrôleur Européen de la Protection des Données

---

- 3.** « La cartographie des activités de traitement et les six étapes du programme de mise en œuvre du RGPD dans l'administration étatique »  
**par M. Gérard Lommel**, Commissaire du gouvernement à la protection de banques de données de l'Etat

---

- 4.** « Guidance, enquêtes et sanctions, le nouveau rôle de l'autorité de supervision indépendante nationale, exercé en étroite liaison avec ses consœurs européennes »  
**par Mme Tine A. LARSEN**, Présidente de la Commission Nationale pour la Protection des Données

---

## **Pause café de 10.20 à 10.40 ☕**

---

- 5.** « L'expérience des fonctions de délégué et de coordinateur de la protection des données au sein des services des institutions européennes et des agences de l'Union et le nouveau régime d' 'accountability' des acteurs »  
**par M Dirk Homann**, Legal Officer au Bureau du CEPD

## **Deuxième partie : de 11.30 à 16.40**

*(Ateliers de formation / discussion)*

6. Les principes clés  
« Traitement licite, transparent et loyal, finalités déterminées et légitimes, conservation limitée »  
**par M. Thierry LALLEMANG**, membre effectif de la CNPD  
(Questions réponses)

---

**Pause déjeuner de 12.15 à 14.00** 🍴🕒

---

*Ateliers de formation / discussion (suite) : de 14.05 à 16.30*

7. « Les obligations des responsables des traitements à partir de mai 2018, notamment les analyses d'impact des traitements à risque élevé et le rôle crucial du DPD »  
**par Mme Xanthi KAPSOSIDERI**, Legal Officer au Bureau du CEPD
8. « Les droits des personnes concernées et leur facilitation.  
Comment gérer les demandes d'accès, d'effacement ou oppositions au traitement de leurs données exercées par les administrés ? »  
**par M. Laurent MAGNUS**, CNPD  
(Question réponses)

---

**Pause café de 15.25 à 15.45** ☕

---

9. « Protection et sécurité dès la conception et par défaut: documentation des mesures préventives et des incidents constatés, notification des violations de données à caractère personnel »  
**par M. Christophe BUSCHMANN**, membre effectif de la CNPD
10. « Les prochaines actions du groupe de travail de préparation de l'administration étatique à sa conformité avec le Règlement européen UE 2016/679 »  
**par M. Gérard LOMMEL**  
(Questions réponses)

---

**Fin de la manifestation de 16.35 à 16.40**

COMMISSARIAT DE LA PROTECTION DES BANQUES DE DONNÉES DE L'ÉTAT

Ministère d'État

Bâtiment Zurich: 43, Bd F.-D. Roosevelt

L - 2450 Luxembourg

Téléphone : +352 24782141

E-mail : gerard.lommel@me.etat.lu